

# Budget 2008: orientations budgétaires, autres sections

2007/2013(BUD) - 08/05/2007

Le Conseil a pris note de la présentation de l'avant-projet de budget général de l'UE pour 2008 élaboré par la Commission.

Il a demandé au COREPER d'examiner l'avant-projet en vue de permettre au Conseil d'établir un projet de budget en 1<sup>ère</sup> lecture lors de sa session du 13 juillet 2007.

La procédure budgétaire pour 2008 sera la 2<sup>ème</sup> au titre du cadre financier de l'UE pour la période 2007-2013. Lors de sa session du 27 mars, le Conseil a dégagé des orientations devant être utilisées par la présidence comme base des négociations menées cette année avec le Parlement (voir résumé du 27 mars 2007).

Dans son avant-projet de budget pour 2008, la Commission propose un montant total de **129,2 milliards EUR en crédits d'engagement** (+2% par rapport à 2007) et de **121,6 milliards EUR en crédits de paiement** (+5,3% par rapport à 2007).

Les crédits d'engagement et de paiement représentent respectivement 1,03% et 0,97% du revenu national brut (RNB) de l'UE.